



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget, comptes publics et réforme de l'État : personnel

Question écrite n° 120606

Texte de la question

M. Daniel Paul attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les inquiétudes qui pèsent quant à l'avenir de l'oeuvre des orphelins des douanes. Née de la solidarité historique douanière dès les premiers assauts de 1914, elle a été financée jusqu'en 2006, par les agents des douanes qui avaient volontairement et solidairement abandonné une partie de leurs primes contentieuses, permettant ainsi à plusieurs générations de familles douanières et à leurs enfants, de bénéficier de son assistance. Ce système de financement a été remplacé en 2006, suite à une décision de l'administration, par une subvention prévue conventionnellement et dont elle souhaite aujourd'hui réduire le montant. Les conséquences d'une telle diminution seraient inévitablement l'abandon de pans entiers de son action, hypothèse inacceptable et à laquelle les différents responsables de la douane depuis 94 ans, même dans les moments les plus difficiles, ont refusé de recourir. Aussi il lui demande si le Gouvernement entend garantir à l'ODOD l'intégralité de ses moyens lui permettant ainsi de pérenniser ses actions de solidarité envers l'ensemble de la communauté douanière.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Paul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120606

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11244

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)